

Retour d'expérience sur la création de réserves de substitution

Syndicat Mixte de la Boutonne
EPAGE

24/11/2022



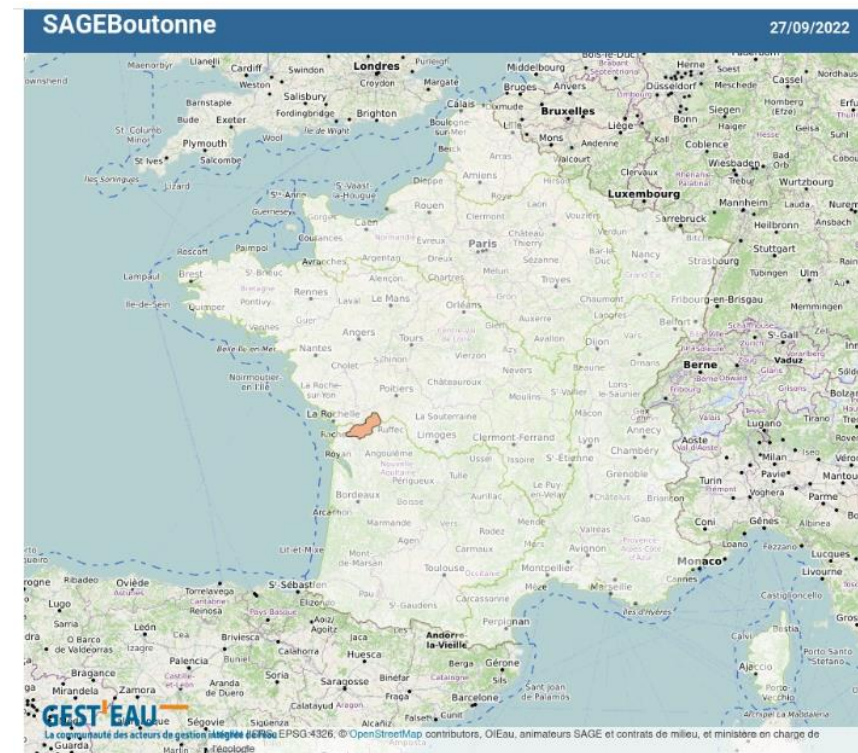
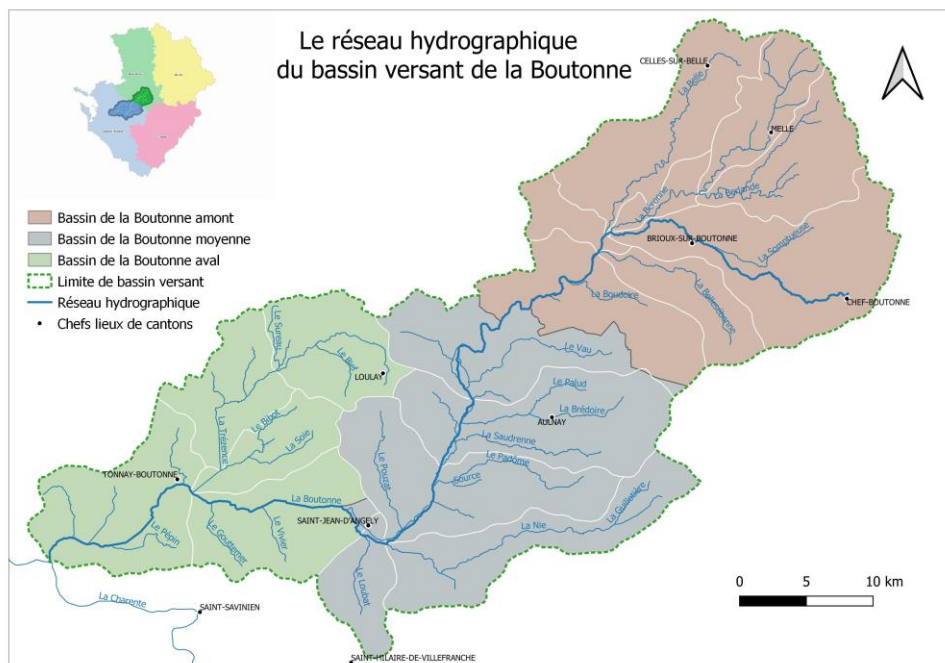
Le SYMBO

- Syndicat créé en 2018 - issu de la fusion de 5 syndicats intercommunaux
- Compétences : GEMAPI – SAGE – PTGE (1°; 2°; 5°; 8°; 11°; 12 ° L211-7 CE)
- Bassin : 1300 km² – 800 km de cours d'eau
- 5 CdC – 117 communes – 2 départements
- Instances : Commissions géographiques par secteur

Commission PTGE

Commission Locale de l'Eau (CLE)

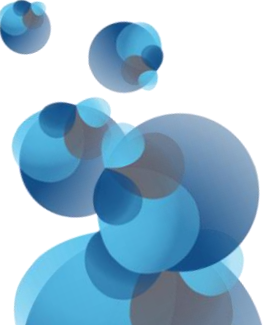
- 1^{er} SAGE en 2008
- Révisé en 2016





Genèse du projet de réserves

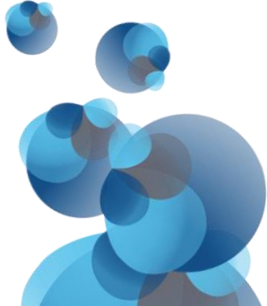
Les origines 'agricoles' :

- 1980 : Département de la Charente-Maritime => projet de barrage réservoir sur un affluent de la Boutonne
 - Soutien d'étiage – Production ostréicole – Irrigation
 - Annulé par le Conseil d'Etat en 2003
 - 2003 : Regroupement des irrigants 17 en ASA pour construire un projet globalisé
 - 2011 : Protocole d'accord entre Etat et Profession agricole
 - Fixe les volumes prélevables
 - Liste les projets de retenues connus ou estimés
 - Feuille de route pour l'atteinte des Vp
 - 2015 : Création du SYRES17 (structure collective et publique)
 - Demandé et concerté par CD, Etat, AEAG et profession agricole + acteurs et usagers de l'eau
 - Syndicat mixte ouvert pour la gestion collective, publique et transparente de l'eau d'irrigation
 - Membres : CD17, CA17, 5 ASA
 - Missions : création, exploitation et entretien des réserves de substitution
 - 2015 : Dossier de réserve présenté en CLE et avis de la CLE
 - 2016 : Reprise du dossier des réserves
 - 2017 : Dossier amendé présenté en CLE et avis de la CLE
 - 2018 : Validation du dossier par AP et gestion des prélèvements par l'OUGC
 - 2020 : Annulation de l'AP (insuffisance de l'étude d'impact)
 - 2021 : Recours
- 



Genèse du projet de réserves

Les origines (SYMBO) :

- 1994 : Classement du bassin de la Boutonne en ZRE
 - 2006 : Réforme des volumes prélevables (prélèvements selon ressource disponible) (LEMA)
 - 2008 : validation du SAGE Boutonne
 - 2010 : Vote des volumes prélevables en CLE
 - Signature du protocole Etat/Profession (économies d'eau et stockage hivernal)
 - 2011 : Notification des volumes prélevables à atteindre en 2021 (dérogation bassin) avec une étape intermédiaire en 2017
 - 2015 : Instruction gouvernementale sur le financement des retenues par les Agences si PTGE
 - 2016 : PTGE Boutonne – Programme d'actions ciblés sur la Gestion Quantitative
 - PTGE : prérequis pour le financement
 - PTGE 2016-2021 – actualisé 2022-2026
 - 4 axes : Changement de pratiques / Economies d'eau / Stockage / Milieux
 - SAGE Boutonne révisé
 - Règlement fixant l'atteinte des Vp à 2021
 - 2017 : Démarche de médiation portée par le SYMBO en partenariat avec le SYRES, le CD17 et l'AEAG
- 



La CLE et le projet de réserve

- Détermination des volumes prélevables entre 2009 et 2011 par la CLE
 - Commissions « Quantitatif » : 4 réunions du bureau de la CLE et 2 CLE
 - Plusieurs études scientifiques consultées (BRGM, EPTB..)
- Participation à la mise en place de l'OUGC
- Mise en place d'échelles limnimétriques pour le suivi des niveaux en cours d'eau
- Participation à l'élaboration des projets de réserves
- Participation à la mise en place du SYRES
- Avis de la CLE pour le projet de réserve
 - 1^{er} avis en 2015 – favorable avec demandes de compléments
 - Compléments réalisés en majorité
 - 2nd avis en 2017 – favorable

